

actions détestables, et son sang sera sur sa tête.

14 Si cet homme a un fils, qui voyant tous les crimes que son père avait commis, en soit saisi de crainte, et se garde bien de l'imiter;

15 qui ne mange point sur les montagnes, et qui ne lève point les yeux vers les idoles de la maison d'Israël; qui ne viole point la femme de son prochain;

16 qui n'attriste et n'opprime personne; qui ne retienne point le gage à son débiteur; qui ne prenne point par violence le bien d'autrui; qui donne de son pain au pauvre; qui habille celui qui était nu;

17 qui détourne sa main de toute injustice à l'égard du pauvre; qui ne donne point à usure et ne reçoive rien au-delà de ce qu'il a prêté; qui observe mes ordonnances, et qui marche dans la voie de mes préceptes; celui-là ne mourra point à cause de l'iniquité de son père, mais il vivra très-certainement.

18 Son père qui avait opprimé les autres par des calomnies, et qui avait commis des actions criminelles au milieu de son peuple, est mort à cause de sa propre iniquité.

19 Si vous dites : Pourquoi le fils n'a-t-il pas porté l'iniquité de son père? C'est parce que le fils a agi selon l'équité et la justice; qu'il a gardé tous mes préceptes, et qu'il les a pratiqués; c'est pourquoi il vivra très-certainement.

20 L'âme qui a péché mourra elle-même : le fils ne portera point l'iniquité du père, et le père ne portera point l'iniquité du fils : la justice du juste sera sur lui, et l'impunité de l'impie sera sur lui.

21 Si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il avait commis, s'il garde tous mes préceptes, et s'il agit selon l'équité et la justice, il vivra certainement, et il ne mourra point.

22 Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il avait commises; il vivra dans les œuvres de justice qu'il aura faites.

23 Est-ce que je veux la mort de l'impie, dit le Seigneur Dieu? et ne veux-je pas plutôt qu'il se convertisse. *et qu'il se retire de sa mauvaise voie, et qu'il vive?*

24 Si le juste se détourne de sa justice, et qu'il vienne à commettre l'iniquité, et toutes les abominations que l'impie commet d'ordinaire, vivra-t-il alors? Toutes les œuvres de justice qu'il avait faites seront oubliées, et il mourra dans la perfidie où il est tombé, et dans le péché qu'il a commis.

25 Après cela vous dites : La voie du Seigneur n'est pas juste. Ecoutez donc, maison d'Israël : est-ce ma voie qui n'est pas

juste? et ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues?

26 Car lorsque le juste se sera détourné de la justice, et qu'il aura commis l'iniquité, il y trouvera la mort : il mourra dans les œuvres injustes qu'il a commises.

27 Et lorsque l'impie se sera détourné de l'impunité où il avait vécu, et qu'il agira selon l'équité et la justice, il rendra ainsi la vie à son âme.

28 Comme il a considéré son état, et qu'il s'est détourné de toutes les œuvres d'iniquité qu'il avait commises, il vivra certainement, et ne mourra point.

29 Après cela les enfans d'Israël disent encore : La voie du Seigneur n'est pas juste. Sont-ce mes voies qui ne sont pas justes, maison d'Israël? ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues?

30 C'est pourquoi, maison d'Israël, je jugerai chacun selon ses voies, dit le Seigneur Dieu. Convertissez-vous et faites pénitence de toutes vos iniquités, et l'iniquité n'attirera plus votre ruine.

31 Ecartez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables, et faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël?

32 Je ne veux point la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur Dieu : retournez à moi, et vivez.

CHAPITRE XIX.

Cantique lugubre sur la chute des princes de Juda, et sur la désolation de Jérusalem.

1 Et vous, 6 Ezechiel, prononcez un cantique lugubre sur les princes d'Israël, 2 et dites : Pourquoi votre mère qui est une lionne, s'est-elle reposée parmi les lions, et pourquoi a-t-elle nourri ses petits au milieu des lionceaux?

3 Elle a produit un de ces lionceaux, et il est devenu lion : il s'est instruit à prendre la proie, et à dévorer les hommes.

4 Les peuples ont entendu parler de lui, et ils l'ont pris, non sans en recevoir beaucoup de blessures, et ils l'ont emmené enchaîné en Egypte.

5 Mais la mère voyant qu'elle était sans force et que ses espérances étaient ruinées, prit un autre de ces lionceaux, et l'établit pour être lion.

6 Il marcha parmi les lions, et il devint lion. Il s'instruisit à prendre la proie et à dévorer les hommes.

7 Il apprit à faire des veuves, et à déserter les villes; et au bruit de son rugissement toute la terre fut désolée.

8 Alors les peuples de toutes les provinces s'assemblèrent contre lui; ils jetèrent sur lui leur filet, et ils le prirent, non sans recevoir des blessures.

9 Ils le mirent dans une cage, et l'emmenèrent au roi de Babylone, chargé de chaînes; et ils le renfermèrent dans une prison, afin qu'on n'entendît plus à l'avenir son rugissement sur les montagnes d'Israël.

10 Votre mère est comme une vigne qui a été plantée dans votre sang sur le bord des eaux: elle a crû sur les grandes eaux, et elle a poussé son bois et son fruit.

11 Les branches solides qui en sont sorties, sont devenues les sceptres des princes; sa tige s'est élevée au milieu de ses branches, et elle s'est vue dans une grande hauteur parmi la multitude de ses branches.

12 Elle a été arrachée ensuite avec colère, et jetée contre terre; un vent brûlant a séché son fruit: ses branches si vigoureuses ont perdu leur force, et elles sont devenues toutes sèches, et le feu l'a dévorée.

13 Elle a été maintenant transplantée dans le désert, dans une terre sans eau et sans route.

14 Il est sorti du bois de ses branches une flamme qui a dévoré son fruit; en sorte qu'elle n'a plus poussé de bois assez fort pour devenir le sceptre des princes. Voilà le cantique lugubre que le Seigneur m'a ordonné de prononcer, et il servira de cantique lugubre pour les enfans d'Israël.

CHAPITRE. XX.

Dieu reproche aux Juifs leurs infidélités et celles de leurs pères. Il promet de les ramener dans leur pays et de les attacher à son service. Il leur annonce de nouveau ses vengeances.

1 Le dixième jour du cinquième mois de la septième année, il arriva que quelques-uns des anciens d'Israël vinrent pour consulter le Seigneur, et ils s'assirent devant moi.

2 Alors le Seigneur me parla en ces termes:

3 Fils de l'homme, parlez aux anciens d'Israël, et dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Etes-vous venus vous autres pour me consulter? Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne vous répondrai point.

4 Si vous les jugez, fils de l'homme, si vous les jugez, représentez-leur les abominations de leurs pères,

5 et dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Lorsque je choisis Israël, que je levai ma main pour m'engager avec serment à la race de la maison de Jacob, que je leur apparus dans l'Égypte, et que je levai ma main en leur faveur, en disant: Je suis le Seigneur votre Dieu.

6 En ce jour-là je levai main en leur faveur pour m'engager à les tirer de l'Égypte, et à les conduire dans une terre que j'avais choisie pour eux, où coulent des ruisseaux

de lait et de miel, et qui excelle au-dessus de toutes les terres.

7 Je leur dis alors: Que chacun éloigne de soi les scandales de ses yeux, et ne vous souillez point par les idoles d'Égypte; car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

8 Mais ils m'ont irrité, et ils n'ont point voulu m'écouter: ils n'ont point rejeté les abominations de leurs yeux, et ils n'ont point quitté les idoles de l'Égypte. J'avais résolu de répandre mon indignation sur eux, et de satisfaire ma colère dans leur punition, au milieu même de l'Égypte.

9 Mais j'ai agi puissamment pour les faire sortir de l'Égypte pour la gloire de mon nom, afin qu'il ne fût point violé aux yeux des nations, parmi lesquelles ils étaient, et devant lesquelles je leur avais apparu.

10 Je les ai donc retirés de l'Égypte, et je les ai conduits dans le désert.

11 Je leur ai proposé mes lois et mes ordonnances, dans l'observation desquelles l'homme trouvera la vie.

12 Je leur ai prescrit encore mes jours de sabbat, afin qu'ils fussent comme un signe entre moi et eux, et qu'ils sussent que c'est moi qui suis le Seigneur qui les sanctifie.

13 Mais après cela les enfans d'Israël m'ont irrité dans le désert; ils n'ont point marché dans la voie de mes préceptes; ils ont rejeté mes ordonnances, dans l'observation desquelles l'homme trouvera la vie, et ils ont entièrement profané mes jours de sabbat. Je résolus donc de répandre ma fureur sur eux dans le désert, et de les exterminer.

14 Mais j'ai agi en leur faveur pour la gloire de mon nom, afin qu'il ne fût pas déshonoré devant les peuples, du milieu desquels et aux yeux desquels je les avais fait sortir.

15 J'ai donc élevé ma main sur eux dans le désert, et je leur ai juré que je ne les ferais point entrer dans la terre que je leur avais donnée, où coulent des ruisseaux de lait et de miel, et qui est la première de toutes les terres;

16 parce qu'ils avaient rejeté mes ordonnances, qu'ils n'avaient point marché dans la voie de mes préceptes, qu'ils avaient violé mes jours de sabbat, et que leur cœur courait encore après leurs idoles.

17 Mon œil néanmoins les a regardés avec compassion, et je me suis retenu pour ne leur point ôter la vie, et je ne les ai point exterminés tous dans le désert.

18 J'ai dit ensuite à leurs enfans dans la solitude: Ne marchez point dans la voie des préceptes de vos pères, ne gardez